



La Médiathèque pédagogique numérique

Pierre MATHIEU

DESCRIPTION

Une médiathèque pédagogique numérique qui regroupe tous les documents, ressources, livres, utiles dans l'enseignement et disponibles pour les enseignants et les élèves dans le cadre de leurs apprentissages (Telle qu'elle existe en papier dans un CDDP par exemple).

Les ressources de la médiathèque peuvent provenir du domaine public, des éditeurs publics, des éditeurs privés ou des enseignants eux même.

Le principe de la médiathèque est le même que la médiathèque classique, elle fonctionne par abonnement des enseignants et des élèves.

FONCTIONNEMENT

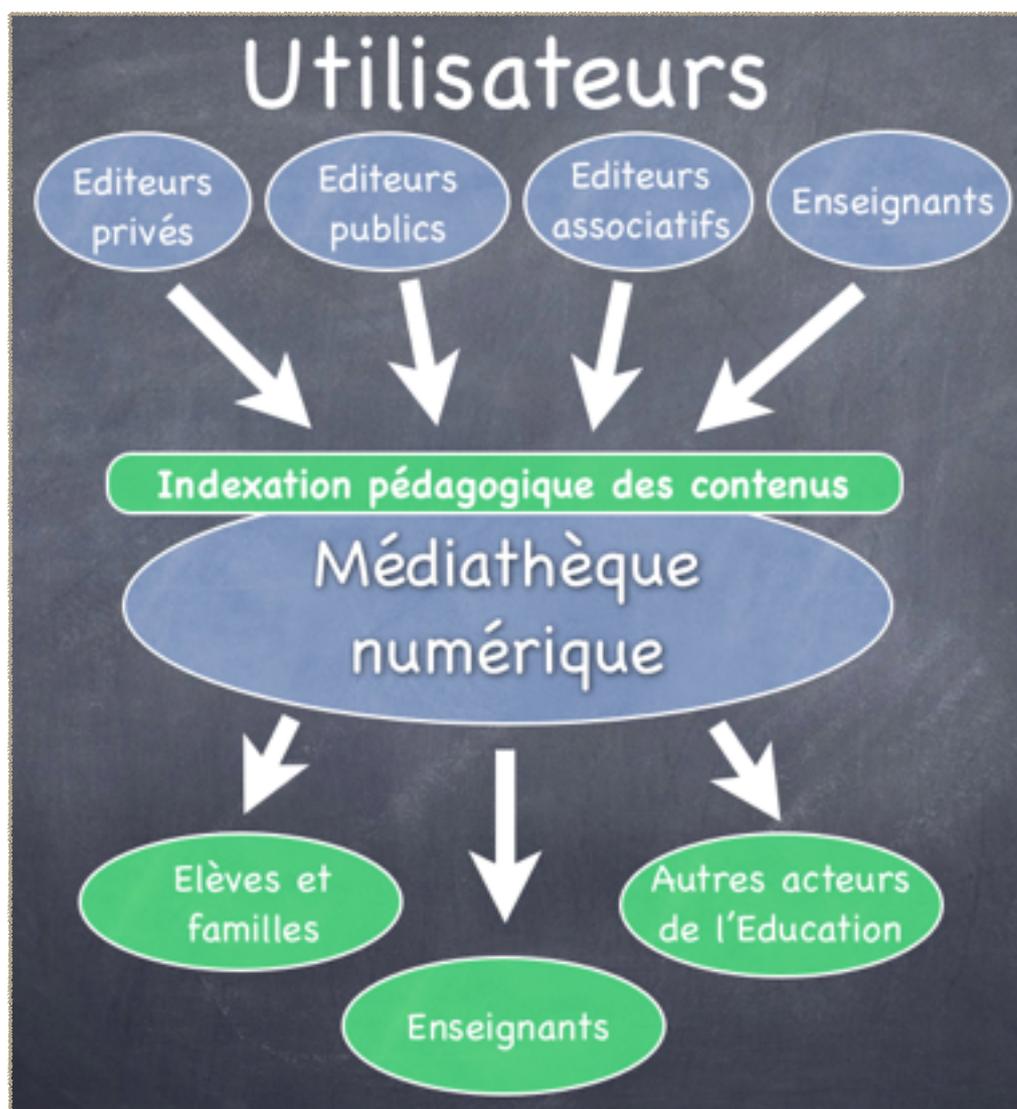
Le fonctionnement de cette médiathèque s'apparente aux nouveaux modes de diffusion de la musique (voire des exemple comme DEEZER par exemple) Il est à noter que ce type de médiathèque existe déjà en numérique sur des bibliothèques spécialisées dans l'enseignement supérieur ou au niveau des collectivités (voir Cyberlibris par exemple <http://crdp.scholarvox.com>) il y manque cependant l'offre complète et une indexation pédagogique des contenus.

Comme pour les listes de lecture en musique, l'enseignant a la possibilité de créer une bibliothèque pour chacune de ses classes ou de ses niveaux d'enseignement pour un accès plus aisé de ses élèves.

La gestion des contenus de la médiathèque pourrait être confiée au réseau Scéren qui reverse des dividendes aux différents fournisseurs de contenus en fonction de l'utilisation en téléchargement ou en consultation qui sont faits de leurs ressources.

ACTEURS

- ❖ *Les producteurs de ressources pédagogiques*
- ❖ *les documentalistes qui indexent les contenus*
- ❖ *les utilisateurs élèves, enseignants...*

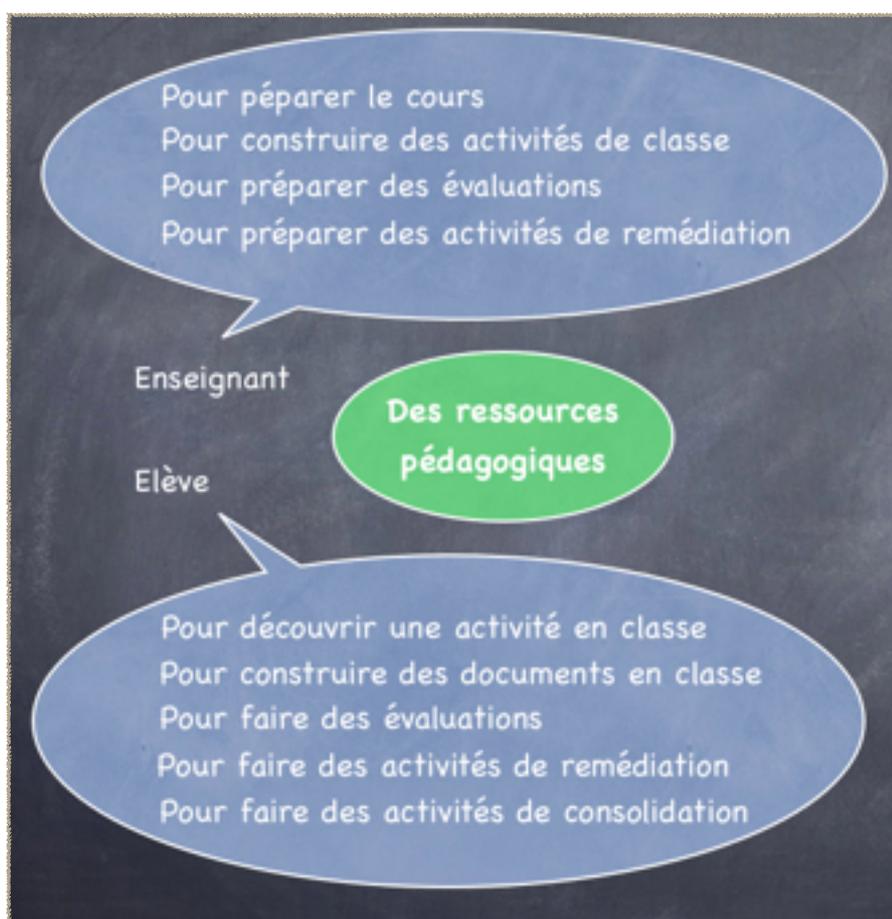


UN QUESTIONNEMENT SUR LA TYPOLOGIE DES RESSOURCES

Le centre de la réflexion sur l'arrivée du numérique à l'école doit se situer moins sur la production de ressources que sur la mise à disposition de celles-ci.

On ne peut imaginer se contenter de laisser les enseignants ou les élèves chercher dans le volume de ce qui est produit sur internet.

Il est nécessaire de faire une distinction entre d'une part les ressources destinées aux enseignants de celles destinées aux élèves. De même il est nécessaire de spécifier si ces ressources sont destinées à un usage en classe, à la maison, en autonomie ou en découverte. Il n'est pas question de penser créer une médiathèque qui recenserait l'ensemble de la production à vue pédagogique mais bien de délimiter les contours de ce qui peut être proposé en matière d'usage et en matière de «granulométrie» pédagogique. Le livre scolaire sur l'année a vécu, il faut délimiter la taille des ressources en fonction de temps pédagogiques qui peuvent aller de la séance à la séquence (groupe de séances sur un même thème).



QUESTIONS SUR LA GRANULOMÉTRIE

- ❖ séquence ou séance ?
- ❖ Ressources pour exploration, remédiation, consolidation ?
- ❖ pour le professeur, pour les élèves, pour aider les familles ?

Les avantages d'une médiathèque

Une disponibilité complète des ressources utilisables par les professeurs et les élèves qui peuvent consulter de nombreuses ressources de provenances différentes.

Les nouveaux outils d'indexation comme le ScoLOM.FR permettent aux utilisateurs de disposer d'outils de recherche puissants adaptés à leurs recherches et leurs attentes. Ils sont adaptés à des usages non documentaires et peuvent être utilisés par des élèves ou des familles à la recherche de ressources. <http://www.lom-fr.fr/scolomfr/>



Le maintien d'une édition privée aux cotés de l'édition publique ou de l'édition en créative Commons est le garant d'une qualité et d'une pluralité de ressources.

Le cœur de métier du réseau Scéren c'est la médiathèque, la force de son réseau de documentalistes permet d'indexer, de valoriser les ressources produites.

Les manuels sont aujourd'hui achetés pour des périodes longues et sont parfois non conformes lors des changements de programmes, de plus, ils ne sont que très rarement utilisés de façon unique dans un cours et les enseignants proposent la plupart du temps des ressources photocopiées ou créées de toutes pièces. On constate souvent que le ratio entre le prix du manuel papier et son utilisation réelle rend son coût prohibitif. L'utilisation d'une médiathèque permet l'utilisation réelle de plusieurs manuels complétés par de nombreuses autres ressources.

La visibilité du coût de la mise à disposition que ce soit pour l'éducation nationale ou la collectivité permet une vision claire du fonctionnement à l'année.

On peut imaginer une médiathèque premier degré, collège et lycée.

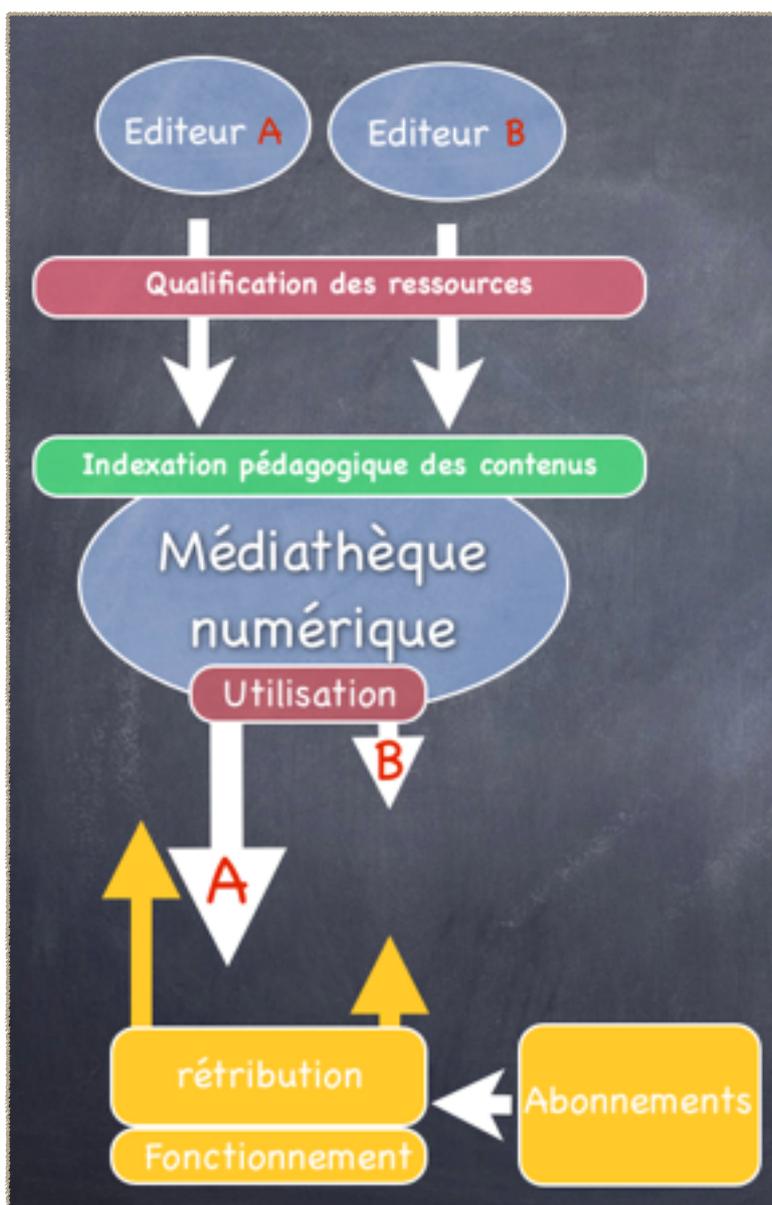
La médiathèque Collège semble la plus aisée à mettre en place dans un premier temps car le financement des manuels est assumé par l'état et celui-ci peut réaffecter certains de ses financements.

DES DIFFICULTÉS À SURMONTER

La nécessité pour les élèves et professeurs de disposer d'un terminal numérique et d'une connexion (tablette ou autres) pour disposer des ressources.

La réaction des éditeurs publics qui vont voir leur marge sur la publication classique amputée de façon drastique avec ce modèle où l'abonnement est partagé en fonction des utilisations des usagers. Les premiers entretiens avec certains éditeurs font apparaître qu'ils ne sont plus forcément hostiles à étudier ce type de distribution.

la prise en compte de l'arrivée de ressources produites par des professeurs ou provenant de bases de données de ressources en Créative Commons qui peuvent être distribuées gratuitement dans la médiathèque.



La nécessité de revoir le modèle économique comme l'a fait le milieu de la musique qui reverse régulièrement aux maisons de production la quote-part de ce qui a été écouté sur une période donnée. Le modèle a pris une dizaine d'année à voir le jour dans la musique, cela peut néanmoins aller beaucoup plus vite avec une décision politique.

La nécessité de produire avec des formats ouverts les ressources proposées par les créateurs (html5 par exemple)

ci-contre : un schéma du modèle possible de redistribution des abonnements

Un modèle de redistribution des abonnements doit être trouvé en fonction de l'hétérogénéité des ressources qui peuvent être proposées (du manuel complet à la simple carte géographique ou une poésie audio). Une qualification fine doit être mise en œuvre à l'aide de l'indexation Scolom.fr.

Enfin si le réseau Scéren dispose des compétences et des moyens humains pour faire fonctionner la médiathèque, il est aussi un des éditeurs publics et il est nécessaire de trouver le bon modèle de gestion qui évitera les conflits d'intérêt.

CONCLUSION provisoire

Ce modèle de distribution de ressources est parfaitement en phase avec les usages et les pratiques pédagogiques qui sont en cours aujourd'hui. Une décision politique forte doit permettre à l'éducation (aidée ou non par des prestataires privés) de mettre en place ce type d'outil, parfaitement réalisable en quelques mois. Les éditeurs classiques devront à terme adapter leurs productions ce qu'ils ont déjà commencé à faire.

Il est utopique de penser que l'ensemble des enseignants est capable de se former, de chercher trier et utiliser des ressources pédagogiques numériques en classe. Il est nécessaire de leur proposer un support, une aide et un accompagnement pour utiliser mais aussi pour produire.

Ce travail a été fait pendant des années (au format papier) dans le réseau des médiathèques pédagogiques des CRDP ou des IUFM, le virage du numérique ne pourra se négocier que par un accompagnement de personnels dont c'est le métier.